ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours « La Flamme de l'Égalité » 2027

Pêle-mêle du 15/10/2026 relative à la session 2027 du concours « La Flamme de l'Égalité »

Rectorat
Inspection pédagogique régionale
Affaire suivie par :
Jérôme Chastan
IA-IPR histoire-géographie
Référent académique Mémoire et citoyenneté
Téléphone **:** 06 34 41 89 91
Mél : jerome.chastan@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré (pour attribution), s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne.

Textes règlementaires

Le concours en est à sa 12e édition, sur le thème : « **Femmes en esclavage** ». Il est réalisé en partenariat avec la ligue de l'enseignement, qui propose le règlement et des ressources sur son site.

Public concerné

Le concours compte trois catégories de participation : catégorie CM1 et CM2, catégorie collège, catégorie lycée général, technologique comme professionnel). Elles inscrivent les élèves dans des projets collectifs. Les élèves peuvent être scolarisés dans des établissements relevant directement de l'Éducation nationale (écoles, collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels, EREA) comme au sein d'établissements tels que les CFA, EPIDE, IME, écoles de la deuxième chance, etc.

Enjeux et démarches

Une démarche scientifique

Le concours est l'occasion de faire entrer, chaque fois que possible, les résultats de la recherche dans les contenus des enseignements. Il permet de travailler la recherche documentaire, l'approche critique des sources, l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Les documents et témoignages, contextualisés, mis en perspective, servent à mobiliser l'esprit critique des élèves lorsqu'ils en font usage dans leurs propres travaux ou lorsqu'ils effectuent des choix documentaires. Le concours développe ainsi leur vigilance quant au respect de la propriété intellectuelle et du droit à l'image. Le recours aux documents d'archives est particulièrement formateur pour les élèves.

Une démarche didactique

Le concours permet de renforcer le lien entre citoyenneté, valeurs de la République, histoire et mémoire avec les programmes d'histoire-géographie. Il est doté d'une composante civique forte. Il peut réunir avec profit plusieurs disciplines et promeut une pédagogie de projet complémentaire du travail fait en cours et pouvant lui donner encore plus de sens. Les démarches d'enquête fondées sur des documents sources s'avèrent très formatrices pour les élèves.

Une démarche pédagogique

Durant la préparation du concours, les élèves sont notamment mis en activité d'apprentissage par le biais d'une démarche de projet afin d'acquérir compétences, connaissances et culture nécessaires à la réalisation d'un travail collectif. Le travail en équipe, l'usage de pratiques innovantes, la production de ressources, l'utilisation nécessaire du numérique par les élèves sont autant de pistes à suivre.

Pour la préparation du concours, **l'usage de l'IA n'est autorisé qu'à partir de la 4e**. Il est alors possible, mais ne doit pas se substituer au travail de recherche, être motivé et signalé par un logo dans le document de présentation.

Productions et travaux

Le projet devra être déposé sur le site dédié au concours sous l'un des formats suivants, **n'excédant pas les 700 Mo** :

- un document graphique ou textuel n'excédant pas les **20 pages** (PDF)
- un diaporama de **30 vignettes au plus** (PDF ou PowerPoint)
- un fichier sonore ou vidéo de **4 minutes maximum, générique inclus** (mp3, mp4, mov, avi)
- un projet numérique dont l'ensemble des éléments ne dépassent pas les formats présentés ci-dessus.

Aucune réalisation ne pourra être envoyée par courrier aux organisateurs du concours.

Éléments de calendrier

Date de clôture des inscriptions, sur la plateforme ADAGE : **vendredi 26 février 2027**.
Le dossier de candidature comporte :

- Un court formulaire de candidature obligatoire à compléter directement en ligne au moment du dépôt sur le site dédié
- Le formulaire d'inscription complété sur la plateforme ADAGE enregistré au format PDF
- Les autorisations de cession de droits à l'image et d'auteur spécifiques au concours, à retrouver sur le site internet
- La production des élèves soumise sur un support numérique et dans les limites indiquées au point précédent (une seule production par candidature est autorisée)
- Un document de présentation qui explicite la démarche pédagogique et l'engagement des élèves (n'excédant pas 10 pages).

Date limite de dépôt : l**undi 22 mars 2027**.

Ressources et partenaires

Des fiches conseils et des ressources sont consultables sur le site et le portail national du concours et sur sa page Eduscol.

Les DSDEN et les partenaires accompagnent les professeurs. Elles organisent des animations et formations, en lien avec Jérôme Chastan, référent mémoire et citoyenneté
Il est possible de les contacter aux adresses suivantes :

- Val-de-Marne : Evelyne.Coggiola-Tamzali@ac-creteil.fr
- Seine-et-Marne, Catherine Del Gamba : pol-intermin77@ac-creteil.fr
- Seine-Saint-Denis, Vincent Wybail : ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr

Les services pédagogiques des différents centres d'archives d'Île-de-France comme les musées et les lieux de mémoire sont disposés à accompagner les équipes. Des professeurs-relais sont à la disposition des équipes enseignantes. De même, il est possible de vous appuyer sur des associations partenaires de l'École afin de mobiliser leurs compétences.

Conscient de l’ampleur du travail et de l’investissement de tous, je vous remercie, ainsi que les équipes enseignantes, de participer au rayonnement du concours dans notre académie, développant ainsi la motivation et l’engagement des élèves dans leurs parcours scolaire et citoyen.

Le Référent académique Mémoire et Citoyenneté,

Jérôme CHASTAN